

Poitiers Cœur d'Agglo

le nouveau visage du centre-ville de Poitiers



vendredi 9 octobre, 19 h
Hôtel de Ville

Contact presse

Valérie Bourrée

05 49 52 35 94

valerie.bourree@agglo-poitiers.fr

VILLE DE



Deux axes forts du projet Cœur d'Agglo

1/Les déplacements

Améliorer l'accessibilité au centre-ville pour tous les usages, favoriser à chaque fois le moyen de déplacement le plus efficace selon l'usage, le moment, l'utilisateur, le déplacement : marche, vélo, transport collectif, transport individuel motorisé.

2/L'aménagement paysager

Uniformiser l'habillage de la piétonnade nord-sud ; mettre en valeur le parvis de l'Hôtel de Ville ; créer une succession de « petits lieux plantés » propices à la flânerie.

Sommaire

Poitiers Cœur d'agglo : un projet global pour toute la ville	4
Un cœur de ville redessiné	5
Un axe vert de la Préfecture aux jardins du Puygarreau	5
La rue Victor Hugo, site propre pour les BHNS	5
Le grand parvis de la place Leclerc	5
Les jardins du Puygarreau	6
Le secteur Carnot élargi et planté	7
Le secteur Magenta intégré à la piétonnade	7
Le tracé de l'amphithéâtre rendu aux piétons	8
Trois petits lieux plantés rue de la Marne	8
Des déplacements facilités	9
Une configuration en boucle	9
Un boulevard = une porte d'entrée = un parking	10
3 zones de circulation différentes	10
Les ateliers Lion : une équipe pluridisciplinaire de renom	11
Ilex, paysagistes urbanistes	12
Citec, en quelques mots	13

Poitiers Cœur d'Agglo : un projet global et cohérent pour toute la ville

« Depuis 2 000 ans, la ville n'a cessé de se reformer et se réformer. »

Poitiers Cœur d'Agglo s'inscrit dans un schéma global qui repose sur 4 observations et volontés :

- ses caractéristiques géographiques : un cœur de ville entouré de deux rivières (le Clain et la Boivre),
- des transformations urbanistiques qui bénéficient à tous les quartiers,
- une ouverture indispensable vers l'extérieur,
- l'évolution inévitable des modes de déplacements.

1. Redonner aux cours d'eau toute leur place

- Reconquête des cours d'eau par le réaménagement déjà engagé des berges du Clain ;
- création d'une passerelle au-dessus du Clain entre Montbernage et le centre-ville ;
- réappropriation des anciens canaux de la Boivre dans le projet de Zone d'aménagement concerté (ZAC) du quartier de la gare.

2. Tous les quartiers sont concernés

De Cœur d'Agglo au programme de rénovation urbaine, aux Trois Cités, à Bellejouanne (Poitiers-Sud) et à Bel Air (Poitiers-Ouest), autant d'aménagements structurants qui transformeront l'image et les usages de Poitiers, tout en préservant l'authenticité de chaque quartier.

3. S'ouvrir vers l'extérieur en facilitant l'accès au centre-ville des habitants de la Région, de l'agglomération et des quartiers via la création de l'axe Mignaloux-Futuroscope par la construction du viaduc des Rocs.

4. Préparer la ville aux déplacements de demain (déplacements doux : vélo, transport en commun...) en repensant les accès en centre-ville.

Un cœur de ville redessiné

Un axe vert de la Préfecture aux jardins du Puygarreau

Un « axe vert » est créé, depuis la Préfecture jusqu'aux jardins du Puygarreau (derrière l'Hôtel de ville), en passant par la rue Victor Hugo, grâce à la plantation d'arbres de hautes tiges disposés en séquence.

Il est proposé de planter également la cour du lycée Victor Hugo et du Musée Rupert de Chièvres, dans l'esprit général de la rue.

La rue Victor Hugo, site propre pour le BHNS

- L'entrée de la rue Victor Hugo du côté de l'Hôtel de ville est un site propre pour le Bus à haute niveau de service. A cet endroit, les trottoirs sont alors aménagés en quais de 30 cm de hauteur.
- Les trottoirs sont en pavés calcaires à pose alignée de 15 x 15 cm.
- Quelques places de stationnement sont réservées pour les PMR et les arrêts minute, disposées en quinconce entre les arbres.

Le grand parvis de la place Leclerc

La place Leclerc devient une zone piétonne, sous la forme d'un grand parvis libre d'obstacle, afin de mettre en valeur l'architecture remarquable.

L'Hôtel de ville est la pièce phare du projet de mise en valeur du plateau, à travers sa mission fédératrice de la ville et de l'agglomération. Le bâtiment se dote d'un nouveau perron avec rampes.

demain

place Leclerc aujourd'hui



- Les trottoirs sont effacés et un sol plan en pierre calcaire recouvre la place de façade à façade. Le sol est traité comme un parquet au centre du parvis, avec un encadrement pavé de dalles 15x15 cm posées en alignement.

- Le grand parvis est cadré par deux mails ombragés et meublé de bancs disposés en salons.
- La rive sud (côté Quick) accueille le BHNS en site propre.
- La rive nord, exposée au soleil, accueille les terrasses des cafés.
- Les deux rives nord et sud sont plantées de petits poiriers (de 6 à 8 m de hauteur) pour renforcer l'aspect végétal de la place.
- Une « placette » est aménagée comme un lieu de repos entre le TAP cinéma et le magasin Printemps, plantée d'arbres et animée d'une fontaine, point de fraîcheur.
- Les « rues » Claveurier, Lebasclès et Puygarreau sont pensées comme des espaces de transition entre le parvis et les jardins du Puygarreau.

Les jardins du Puygarreau, une percée verte derrière l'Hôtel de Ville

Les jardins du Puygarreau constituent un poumon de verdure plaçant ainsi l'Hôtel de Ville au sein des espaces réaménagés, et non plus en limite.

- Les arbres présents et l'aspect de sous-bois des jardins actuels situés à l'arrière des maisons sont conservés. Ces jardins ont une surface de 1 400 m² et seront fermés durant la nuit.
- Quatre maisons de la rue du Puygarreau (accueillant actuellement les services de la CAP) sont démolies pour permettre l'aménagement de jardins en terrasses. Desservis par des rampes, ils pourraient permettre de rejoindre la rue de l'Ancienne Comédie.

La cour de l'Hôtel de ville fait partie des jardins

La cour sera débarrassée de son parking, et seulement accessible aux véhicules de livraison.



Projet des jardins du Puygarreau

Le secteur Carnot élargi et planté

- L'espace de la rue Carnot entre la place Leclerc et le parking est élargi afin de pouvoir accueillir plus largement les terrasses de café et de restaurant. Des arbres sont plantés, toujours dans l'idée de multiplier les « petits lieux plantés ».
- Le rez-de-chaussée du parking Carnot pourrait être aménagé en une surface commerciale de taille petite ou moyenne (entre 250 et 500 m²), les étages restant dédiés au parking.

Le secteur Magenta intégré à la piétonnade



square de la République aujourd'hui

Le secteur Magenta, comprenant la rue Magenta et le square de la République, est intégré à la piétonnade Nord-Sud (allant du parking Carnot au parking Rivaud).

- Le sol est traité comme celui de la piétonnade, en pavés tressés de façade à façade.
- Le stationnement résidentiel est interdit.
- Le passage du BHNS est prévu.



demain

- Les clôtures du square de la République sont supprimées, et les jardinières déposées. Des terrasses peuvent ainsi potentiellement se développer le long de la façade nord.
- Des bancs sont installés le long du mur de soutènement sud, qui est conservé pour ne pas déstabiliser les arbres existants.
- L'ancien bâtiment des bains-douches (à l'est) est démoli, pour ménager une vue sur le collège Henri IV et une nouvelle voie est créée entre les rues Louis Renard et Jean Alexandre.

Le tracé de l'amphithéâtre rendu aux piétons

- Les rues Magenta, Bourcani et du Petit Bonneveau (dans sa partie est) deviennent secteur piétonnier, et créent la liaison avec les voies piétonnes autour de Rivaud et du parc Blossac.
- Les rues du Petit Bonneveau (partie ouest) et Alsace-Lorraine ont le statut de zone de rencontre : leur trottoir est élargi, et elles permettent le passage des voitures et camions venant de la rue Carnot vers la rue Alsace Lorraine et la rue du Maréchal Foch.
- Une placette plantée est aménagée au croisement de la rue Magenta et du Maréchal Foch. A cet endroit est prévu un arrêt de BHNS.
- Des aires de livraison sont prévues au sud de la rue Magenta, ainsi que des places de stationnement à l'arrière du bâtiment sur pilotis.

Trois petits lieux plantés rue de la Marne

- Le tronçon sud de la rue de la Marne, entre la rue Renaudot et la place Leclerc, vient prolonger la zone piétonne, toujours dans l'esprit de la piétonnade : pavé calcaire tressé de 8 x 8 cm.
- Trois petits lieux plantés accompagnent la rue de la Marne.

Des déplacements facilités

Une configuration en « boucles »

L'extension de l'aire piétonne actuelle impose de revoir le plan de circulation des véhicules. Deux impératifs à respecter :

- privilégier les accès aux places de stationnement dans les parkings
- minimiser les déplacements inutiles

L'enjeu est de satisfaire les besoins des automobilistes tout en préservant la qualité de vie dans le centre-ville. Pour y répondre, l'accès aux 6 principaux parkings est facilité et conforté :

- l'accès direct depuis les boulevards pour les parkings Toumaï et Blossac
- la boucle nord, de la place Duguesclin à la grande Poste, près du parking du TAP
- la boucle du parking des Cordeliers
- la boucle du parking Carnot
- la boucle du parking Charles-De-Gaulle

Les points communs aux 4 boucles

- Chacune des boucles rejoint un des parkings du plateau.
- Les itinéraires, simples à retenir, permettent d'accéder à chaque quartier du plateau par l'un des points d'entrée.

La boucle du parking Carnot se fait en pénétrant par le sud, pour rejoindre le centre-ville par le chemin le plus court.

La rue de la Tranchée voit son sens inversé et devient une entrée vers le plateau.

La sortie du parking Carnot se fait en empruntant la rue Charles Gide, la rue Victor Hugo, la rue Théophraste Renaudot, jusqu'à l'intersection de la rue du Cuvier et le boulevard Pont Achard.

Ménager une sortie par la rue Charles Gide nécessite au préalable une acquisition foncière ainsi qu'une reconfiguration du parking.

La boucle du parking Charles-De-Gaulle rejoint et repart du parking par la voie Maltraux.

rue Carnot aujourd'hui



demain



Un boulevard = une porte d'entrée = un parking

Lorsqu'il veut accéder au centre-ville, l'automobiliste choisit, en fonction de sa destination :

- la section de boulevard périphérique
- la porte d'entrée
- le parking correspondant

Une signalétique dynamique sera mise en place dès le début 2010 puis sera confortée par une signalétique globale aux différents lieux du centre-ville.

3 zones de circulation différentes

Trois types de zones sont retenues pour l'hyper centre de Poitiers :

- l'aire piétonne, vitesse maximale allure du pas, autorisée aux voitures des ayants droit
- la zone de rencontre, accessible aux véhicules et piétons, vitesse maximale 20 km/h
- la zone 30, vitesse maximale 30 km/h.

Pour les deux roues, des doubles-sens cyclables sont réalisés pour les voies à sens unique, lorsque cela est possible, conformément à la loi, la majorité des rues étant à sens unique et vouées à devenir des zones 30.

Dans ces secteurs, des trottoirs sont aménagés ou élargis afin de privilégier les déplacements piétons : la rue Victor Hugo, la rue de Blossac, le haut de la voie Malraux.

rue Victor Hugo aujourd'hui



demain

Les ateliers Lion : une équipe pluridisciplinaire de renom

Le Conseil municipal du 19 janvier 2009 a choisi les Ateliers Lion (Paris), dirigés par Yves Lion (Grand prix de l'urbanisme 2007) et Etienne Lénack, son associé. Sophie Melchior, leur collaboratrice, suit plus particulièrement Poitiers Cœur d'Agglo.

L'équipe est composée de :

• Ateliers Lion architectes urbanistes mandataire commun

Tél. : 01 45 43 27 42

www.atelierslion.fr

• Urbanisme, Paysage Ilex Paysage Urbanisme

Tél. : 04 72 69 46 46

www.illex-paysages.com

• Bureau d'Etudes VRD, O.P.C. A2i

Tél. : 02 47 25 88 56

• Expertise environnementale Térao

Tél. : 01 42 46 06 63

www.terao.fr

• Déplacements et Equipements de régulation associés

Citec Ingénieurs Conseils

Tél. : 0041 22 809 60 00

www.citec.ch

• Conception Lumière et Arts Plastiques M.A. Studio

Tél. : 04 42 01 15 02

www.m-a-studio.fr

Yves Lion « l'architecturbaniste »

Engagé dans le combat pour l'urbain depuis quarante ans, Yves Lion défend une ville adaptée à la vie quotidienne, une ville hétérogène loin des leurre de l'harmonie et du design, une ville « ordinaire » qui fait lien.

L'urbanisme donne du sens à l'architecture et l'architecture aide l'urbanisme à formuler, à former.

« L'architecturbaniste » exprime un engagement fort en faveur d'une « ville ouverte », en opposition à une tendance actuelle d'enfermement et de création d'espaces ségrégués.

De nombreux prix et récompenses

- Grand Prix de l'urbanisme 2007
- L'équerre d'argent 2003
- Pyramide d'Or et Prix du Logement durable : pour « M5 les Docks de Marseille »
- Participation au projet « Grand Paris ».

Ilex, paysagistes urbanistes

Dans le groupement des Ateliers Lion, Ilex est représenté par Gueric Péré, Paysagiste DPLG, urbaniste, cofondateur et gérant de l'agence. Par ailleurs, il enseigne à l'Ecole Nationale Supérieure du Paysage de Versailles (ENSP) antenne de Marseille et à l'Ecole d'Architecture de Lyon (EAL).

Nadia Herbreteau suit particulièrement Poitiers Cœur d'Agglo.

Ilex intervient sur l'ensemble du territoire français et hors des frontières : Suisse, Maroc...

Créée en 1987, ILEX est constituée d'un groupe de paysagistes et d'architectes spécialisés dans l'aménagement d'espaces extérieurs et la maîtrise d'oeuvre à toutes les échelles.

Leur champ d'expériences s'applique à la conception et la création d'espaces de vie, l'urbanisme et le paysage, le dialogue partenarial et la médiation, l'environnement, les milieux naturels et le développement durable.

Prix et distinctions

Trophée du paysage pour le projet de Valenton (78) en 1993.

Prix d'aménagement pour Les Arts de la Ville et Télé Québec.

Place Jean-Ernest Laforce à Montréal en 2001.

Quelques références

Le parc de Coudray à Elancourt (78)

Les aménagements des berges de Seine du Pont de Sèvres à Paris

La requalification des anciennes cokeries à Drocourt

L'Espace Brotteaux à Lyon

Le nouveau centre-ville de Genevilliers (92)...

Contact

7, place Puvis de Chavannes. 69 006 Lyon

Tél. : 04 72 69 46 46

ilex@ilex-paysages.com - Site : www.ilex-paysages.com

Citec, en quelques mots

Citec est une société de service, co-dirigée par Philippe Gasser, spécialisée dans les études de planification, de gestion, d'aménagement et de régulation des systèmes de transports.

Quelques références

En matière ferroviaire urbaine :

Projet définitif et réalisation du Tram 16, projet définitif du Tram Acacias à Genève

En aménagement urbain :

Place Centrale à Bienne, 1^{er} prix, Place du Molard à Genève, 1^{er} prix ...

La modélisation pour de petits et grands réseaux de transports collectifs ou privés est devenu depuis quelques années une activité exportée de Citec, sans oublier la maîtrise de la concertation de projet et l'assistance au maître de l'ouvrage.

Le chef de projet pour Poitiers Cœur d'Agglo est Alexis Dupont-Roc.

Contact

Citec Ing • Déplacements et Equipements de régulation associés

Tél. : 0041 22 809 60 00

www.citec.ch

Citec Europe SARL

Tél. 04 72 56 51 51

